



Convention sur la diversité biologique : 2ème réunion du groupe de travail spécial sur les aires protégées

par [Florent Breuil](#) | Thématique: [Biodiversité](#) | Rubrique: [Manifestations Colloques](#)

FAO, Rome, 11-15 février 2008

A sa septième réunion, la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique a adopté dans sa décision VII/28 un programme de travail sur les aires protégées et décidé de constituer un groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées chargé d'appuyer et d'examiner la mise en oeuvre du programme de travail et de faire rapport à la Conférence des Parties.

Le Secrétaire exécutif convoque la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées qui se tiendra du 11 au 15 février 2008 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, immédiatement avant la treizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques qui y aura également lieu du 18 au 22 février 2008.

Les liens connexes



[la dépêche sur Médiaterre](#)



[Pour en savoir plus](#) (127 hits)

modéré par fbreuil